



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Le 19 juin 2023

Par SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
2ième étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : HQD - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2023-2032
 – Phase 3
 Demande de remboursement de frais de la Fédération québécoise des
 municipalités locales et régionales (ci-après la « FQM »)**

Chère consœur,

En suivi de l'intervention de la FQM dans la phase 3 du dossier mentionné en objet, vous trouverez ci-joint la demande de remboursement des frais encourus par la FQM dans le cadre de la présente instance.

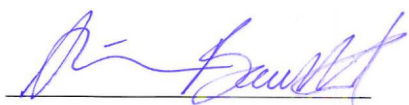
La FQM désire souligner que le montant de frais faisant l'objet de la demande de remboursement respecte la limite prévue par la Régie.

De plus, il est à noter que les frais réclamés sont raisonnables.

Nous vous soumettons également respectueusement que l'intervention de la FQM à l'instance a été utile et pertinente afin de porter les intérêts des municipalités du Québec, lesquelles font partie du milieu local au sens de l'appel d'offres sous analyse.

Considérant ce qui précède, nous demandons respectueusement à la Régie d'accepter la présente demande de remboursement des frais.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Me Antoine Bouffard